N° 49. Deuxième Année — 31 Octobre 1908

Le Socialisme

Directeur : JULES GUESDE

PARAIT LE SAMEDI — HUIT PAGES — LE NUMÉRO : 10 centimes

BUREAUX : 15, rue Visconti, Paris VIe, de 5 h. à 7 h. | ABONNEMENTS } Trois mois 1.50 — Six mois, 3 fr. — Un an, 6 fr. ETRANGER : Six mois, 4 fr. — Un an, 8 fr.

SOMMAIRE

Unité et Unanimité. — BRACKE.
Une motion d'Unité. — Ch. RAPPOPORT.
Notre action chez les ruraux. — COMPÈRE-MOREL.
Le Chapitre des Contradictions. — Ch. DUMAS.
Les Sans-Travail en Angleterre. — Edgard MILHAUD.
Scission ? — P.-M. ANDRÉ.
La C. G. T. italienne à la C. G. T. française.
Compte rendu du Congrès de Marseille (suite).
Le Congrès de Toulouse (Compte rendu, fin).
L'Action sociale.
La Presse Socialiste.

UNITÉ ET UNANIMITÉ

Je ne dis pas que tous les commentaires publiés dans les journaux de Paris sur le Congrès national de Toulouse et la déclaration qui en est sortie donnent absolument une note identique. Cela n'est pas, naturellement, et cela ne peut pas être.

Mais, à travers toutes les divergences, apparaît l'idée que nous indiquions l'autre jour : à savoir qu'un Parti qui entend déterminer et définir, aussi clairement qu'il lui est possible, l'ensemble de son action, aboutit presque nécessairement à une motion et à une résoluton d'unanimité.

On a pu s'en rendre compte à mesure que le Congrès avançait vers son terme.

Le résultat s'imposait comme certain, même à ceux qui n'avaient pas, soit avec crainte, soit avec espoir, envisagé cette possibilité.

Ce n'est pas à dire, bien loin de là, que l'unité d'un Parti, dans tout Congrès, soit conditionnée toujours à l'unanimité de son vote.

L'Unité n'est nullement atteinte parce que, sur un point donné de sa tactique, de son organisation, de son action, un Parti décide à la majorité du sens où il marchera.

Quelques camarades ont l'air, au contraire, de croire qu'un Parti n'a pas d'unité s'il ne prend, à chaque Congrès, des décisions unanimes. C'est à tort, sans doute, et il n'y avait réellement pas moins d'unité solide au sein du Parti lors de Limoges ou de Nancy qu'il n'y en avait à Toulouse.

Ce qu'on peut dire, c'est que les circonstances étaient autres. Et ce qui est à retenir dans la Déclaratlon, nécessairement unanime, du Congrès de Toulouse, c'est justement qu'elle vise la possibilité d'une unité de plus en plus active.

Car le Parti, en se définissant, fermait la route aux courants qui pouvaient peut-être l'emmener soit vers la collaboration avec des fractions bourgeoises, soit vers la négation ou la diminution de l'action politique toute entière. Là, l'unanimité était un appoint de l'Unité, puisque l'on constatait que si des tendances « revisionistes » ou « anarchistes » se produisaient, elles seraient en désaccord avec la volonté Une du Parti. Il était bon que cette constatation fut signée en commun.

BRACKE

Une Motion d'Unité

Il y a deux choses dans le Congrès de Toulouse : Le débat et la résolution.

Le débat fut simple, clair et net. Toutes les conceptions — ou presque toutes — se sont affirmées au grand jour, en toute liberté. Toutes les conceptions, sauf une, celle des anarcho-syndicalistes et herveïstes. Maniant avec dextérité l'injure et la calomnie, ces derniers sont d'une impuissance radicale lorsqu'il s'agit de produire des faits et des arguments.

Leurs représentants à Toulouse étaient piteux. Ils ont plaidé les circonstances atténuantes ou des *alibis*, comme des hommes accusés d'avoir fait un mauvais coup. L'action directe n'était plus l'action directe. Elle ne signifiait qu'une simple pression légale sur les pouvoirs, non moins légaux. On ne voulait rien savoir ni de l'anarchie ni de l'antiparlementarisme. Et si l'on se présente aux élections, ce n'est pas, foi d'anarchiste ! pour conquérir l'assiette au beurre, comme le candidat d'en face. C'est pour la casser. Et comme il n'y a pas de candidat qui ne fasse pas la même déclaration avant la conquête de cette fameuse assiette — qu'il se garde bien de casser lorsqu'il la tient — le candidat anarchisant ne se distingue en rien du candidat tout court. Le Congrès l'a compris et il n'a pas pris au sérieux les anarchisants du Parti. Ils n'ont réussi qu'à réunir contre eux la presqu'unanimité du Congrès.

D'ailleurs, l'un d'eux a admirablement résumé la situation, à la Commission des résolutions, en ce touchant aveu : « Nous sommes des jeunes gens : plus nous crions fort, plus çà nous fait plaisir ! » Nous aussi, nous sommes pour le plaisir, à la condition qu'il ne coûte pas des cadavres à la classe ouvrière.....

En faisant abstraction de ces excentricités, qui n'existent que parce que le Parti les tolère, le Congrès de Toulouse avait à choisir entre deux conceptions socialistes qui se combattent non seulement en France, mais dans toute l'internationale : le socialisme réformiste et le socialisme révolutionnaire, ou plutôt le socialisme tout court.

Le socialisme réformiste était représenté non seulement par Breton et Varenne, de véritables sectaires du réformisme, non seulement par Jaurès qui incarne le mieux cette doctrine, mais, *pour la première fois*, par les amis de Vaillant. Tanger, qui était leur porte parole, a développé cette thèse dans un langage clair et précis. Nous avons appris, par lui, que « la révolution se fait tous les jours » — par la réforme.

Comme en Italie, les anarcho-syndicalistes ont contribué à la victoire des réformistes. Le bloc réformiste s'est formé contre les marxistes, ces éternels empêcheurs de substituer au socialisme la réforme de la société capitaliste, de remplacer la révolution par le replâtrage.

Les marxistes, la vrai gauche du Parti, ont, eux aussi, exposé clairement leur manière de voir. Ils reconnaissent l'utilité, la nécessité et la possibilité des réformes. Mais ils se refusent à prendre les vessies réformistes pour des lanternes socialistes. Ils ne veulent ni tromper le peuple, ni créer des illusions génératrices de l'anarchie et de la réaction. Et ils se trouvent dans l'obligation de montrer à la classe ouvrière et à tout homme sincère qui est susceptible d'adopter le point de vue des victimes du capitalisme, qu'il existe des limites quasi-naturelles à l'œuvre réformatrice dans la société, basées sur la propriété-monopole se défendant par une force armée à la moderne.

Le capitalisme ne saurait jouer le rôle de guillotiné par persuasion. Ce n'est pas en voleur de grand chemin que le prolétariat le surprendra nuitamment, ni en *carbonaro*, ni en conspirateur romantique, ni par des ministres participants, mais par la lutte au grand jour, par l'organisation de toutes ses forces politiques, syndicales et coopératives. Comme l'a dit Bracke, le prolétariat n'a pas encore le pouvoir de faire les réformes. Il ne peut que les *faire faire* — par la bourgeoisie. Et tant que les réformes seront faites par la bourgeoisie, elles porteront naturellement la marque de fabrique capitaliste (gare aux contrefaçons !)

L'appréciation socialiste de la réforme bourgeoise, conséquence naturelle et obligatoire de notre conception socialiste, ne diminue en aucune façon notre ardeur réformatrice. Nos représentants au Parlement se font un devoir de réclamer sans cesse des réformes. On sait avec quel succès. Les syndicats luttent pour les réformes. Notre presse quotidienne ne s'occupe pas d'autre chose. Ce n'est donc pas l'énergie réformatrice qui nous manque. Ce sont les réformes qui ne répondent pas à notre appel. Nous les désirons ardemment.

Qui les empêche ? Le régime capitaliste. Et c'est précisément parce que nous avons compris cela que nous sommes devenus socialistes. Celui qui n'a jamais compris la limite capitaliste des réformes n'est pas socialiste. Il n'est que réformiste.

Le débat du Congrès a fait ressortir tout cela. Mais la résolution n'en dit pas mot. Elle ne réconcilie pas les conceptions irréconciliables. Elle les ignore. Nous continuons à croire que c'était — pour les uns comme pour les autres — une faute. Nous avons besoin de motions, non pas pour les mettre en musique, mais en action. Et quelle est l'indication pour notre action qui ressort de la résolution de Toulouse ? Aucune.

Mais, malgré tout, elle a une valeur symbolique. Elle marque notre volonté d'unité, notre

dessein inébranlable de faire face à l'ennemi, à l'oppresseur.

C'est une résolution de bonne volonté unitaire. Cette volonté est commune a *toutes* les fractions, sauf à celle qui, par la bouche de Lagardelle, a déclaré le lendemain même au Congrès (voir l'interview de la *Petite République*), vouloir porter « le trouble » dans le Parti.

Nous n'avons jamais mené une lutte contre les personnes. Nous n'avons ni injurié, ni attaqué aucun militant. Nous n'avions rien à retirer, ni à renier à Toulouse. Nous y avons plutôt accentué notre façon de voir. La conception que nous défendons est celle du socialisme international.

Nous n'avons qu'à continuer.

Après Toulouse, comme avant, nous continuerons à faire de l'action directe socialiste, c'est-à-dire chercher à former des cerveaux socialistes et à fortifier l'organisation socialiste.

Après Toulouse, comme avant, nous chercherons, par des faits, des chiffres, et des arguments, à démontrer que le réformisme n'est pas la Révolution.

C'est même tout le contraire.

Ch. RAPPOPORT.

Notre action chez les ruraux

Comme l'on interprète assez mal notre pensée lorsque nous poussons les petits propriétaires paysans à se grouper dans des coopératives, des mutuelles et des syndicats agricoles, il faut que nous nous expliquions. — Un peu de précision, à cet égard, ne nuira certainement pas.

Quand nous demandons aux petits exploitants ruraux de former des associations d'achat, de vente, et, ensuite, de production, afin de se libérer de l'exploitation de l'intermédiaire capitaliste et de s'habituer à un nouveau mode d'exploitation agricole, nous n'entendons nullement *préparer la société de demain*.

La société de demain ne se prépare pas. Elle est toute préparée.

Portée dans les flancs de la société d'aujourd'hui, notre prise du pouvoir l'en accouchera.

Si trop de camarades sont enclins à voir dans l'accumulation des réformes, la Révolution en marche, il y en a beaucoup trop, aussi, qui croient préparer les rouages de l'organisation collective de la production agricole de demain, en créant des syndicats et des coopératives de petits agriculteurs.

Nous sommes loin d'envisager sous ce jour notre action auprès des masses rurales.

Persuadés de l'infériorité technologique du petit propriétaire exploitant vis-à-vis de la grande exploitation capitaliste; certains que, seule, la propriété commune de la terre pourra permettre d'extraire de celle-ci le maximum de rendement avec le minimum d'effort, toute notre action doit consister, non pas à *préparer la société nouvelle* dans laquelle le paysan devra évoluer demain, mais à *préparer le paysan à cette société*, ce qui n'est pas la même chose.

Et pour toucher le paysan, il nous faut lui parler de choses immédiatement réalisables, de réformes possibles, applicables dès aujourd'hui pouvant améliorer momentanément sa situation sociale, lui donner quelques instants de répit; de là l'utilité de dresser un cahier de revendications paysannes que nous irons commenter dans nos tournées de propagande.

Mais ce n'est pas encore tout.

Il faut que le petit propriétaire soit prêt, dès demain, dès l'expropriation politique de la bourgeoisie consommée, à gérer, à gouverner, à administrer, à ouvrer la propriété capitaliste terrienne, devenue propriété sociale.

Et comment pourrait-il être apte à assurer le procès de la production agricole sur les grands domaines terriens socialisés de la collectivité nationale, s'il n'y a été entraîné par un apprentissage préalable?

Comment pourrait-il être prêt à mouvoir l'outillage mécanique agricole moderne, à doser les engrais, à analyser les terres, à utiliser au mieux ses produits si, à l'avènement du socialisme, il est encore le paysan égoïste, fermé et hostile à toute idée d'association, comme aujourd'hui?

De là notre action particulière d'organisation et d'association dans la campagne.

Quand nous allons au beau milieu de la Bretagne, de la Beauce, de la Brie, de la Picardie, du Soissonnais, du Massif central, du Roussillon, du Beaujolais, etc, etc., inviter les petits propriétaires à se syndiquer pour acheter leurs matières premières et vendre leurs produits en commun; quand nous faisons toucher du doigt les bienfaits du Crédit agricole ou des Mutuelles bétail, incendie ou accidents; quand nous leur démontrons l'utilité de l'Association, appliquée sous toutes ses formes, de la coopérative au syndicat, nous ne poursuivons qu'un but, c'est de désindividualiser le paysan, de le préparer aux transformations sociales poursuivies par notre Parti, de faire de lui, enfin, un élément aussi sain que conscient de cette société de demain qui serait déjà celle d'aujourd'hui s'il le voulait.

Dans les syndicats et les coopératives agricoles les pseudo-propriétaires français se feront la main, s'aguerriront pour la mise en œuvre du nouvel instrument technique agricole.

Certes, leurs coopératives et leurs syndicats pourront être utiles en période capitaliste, puisqu'ils pourront, grâce à ces organismes, se défendre contre les intermédiaires capitalistes, mais il n'en sera pas de même en période socialiste puisque, par le seul fait de l'expropriation économique de la bourgeoisie, la petite propriété étant déjà, par l'hypotèque, une des formes de la grande propriété terrienne, les coopératives et les syndicats agricoles disparaîtront dans les millions et les millions d'hectares socialisés, ne formant plus qu'un tout immense sur lesquels évolueront les anciens coopérateurs et syndiqués d'hier devenus les co-propriétaires de tous les moyens de production, d'échange et de transport.

Notre programme agraire n'est donc pas positivement un programme de réfornes dans le sens absolu et rigoureux du mot, mais un programme d'action, d'organisation, d'éducation et de préparation socialiste.

Et je puis affirmer que cette action est autrement directe, contre la bourgeoisie, que celle qui consiste à menacer de voies de faits le patron pour l'amener à composition, à saboter le travail ou à barbouiller de potassium les devantures des boutiques des perruquiers.

Chaque adhérent de plus au Parti, chaque nouveau paysan arraché à l'individualisme grossier et conservateur qui le tenait isolé de ses semblables, fait davantage pour la Révolution sociale, que tous les *passages à tabac* et les « tonneaux de potassium » des révolutionnaires modern-style.

Notre action a l'avantage de viser *directement le désordre social* qui est *l'ordre capitaliste*, tandis que l'action directe de ceux qui nous considèrent comme des révolutionnaires de pacotille, ne touche guère qu'un patron ou sa boutique; ce qui n'est pas la même chose.

COMPÈRE-MOREL.

ABONNEZ-VOUS

à la Revue Internationale

LES DOCVMENTS DV PROGRÈS

(Voir aux Annonces)

LE CHAPITRE DES CONTRADICTIONS

Il est peu d'œuvre humaine réellement vivante qui ne semble porter en elle quelque contradiction profonde. On en a trouvé une entre le déterminisme économique doctrinal de Marx et l'activité si puissante de toute sa vie, et l'on ne voyait pas que cette activité était la démonstration même de la force déterminante du milieu puisqu'elle ne pouvait pas ne pas être, déterminée qu'elle était par ce milieu lui-même. Récemment encore, n'a-t-on pas reproché à Nietzche — et avec une forte apparence de raison — de s'être contredit lui-même en célébrant tour à tour le surhumain, c'est-à-dire la force de révolte de l'individu, et la culture, qui n'est que la soumission de l'individu à des lois supérieures qui le dominent. Et l'on a répondu alors que la vie tout entière était conditionnée par la contradiction et qu'il n'y avait de réalité que par l'opposition qui se créait entre deux états d'une même force. Cela peut être philosophiquement vrai. Mais il arrive souvent que les contradictions que l'on relève ne sont qu'apparentes et superficielles. Il suffit de les approfondir tant soit peu pour trouver le point où elles se réalisent en synthèse.

Ceci à propos des contradictions que l'on nous a reprochées et que nous aurons, je l'espère, le plaisir de démontrer, toutes, dépourvues de fondement sérieux.

Je ne veux pas aujourd'hui répondre à Rouanet qui nous demandait comment, nous qui reconnaissions le devoir de défendre contre l'envahisseur le patrimoine national que nous voulons remettre à la nation en l'arrachant des mains de quelques parasites qui le détiennent, nous pouvons nous refuser à voter le Budget qui contient justement les moyens de défense de ce patrimoine. Nous y reviendrons. Mais puisqu'aussi bien nous sommes sur le chapitre des contradictions, il nous sera bien permis cependant de faire observer à Rouanet qu'en voulant nous faire nous contredire nous-mêmes, il a revelé du même coup la contradiction qui était en lui et nous lui demandons alors comment ses amis et lui qui, à Nancy, ont voté une motion où ils déclaraient vouloir recourir à l'insurrection plutôt que de permettre la guerre, peuvent envisager de voter ce même Budget lequel justement contient, je crois fort, un chapitre des plus sérieux pour la préparation et l'organisation de la guerre?

Lorsque, à Toulouse, nous eûmes entendu un discours de cinq heures sur la beauté des réformes, je demandais à un député, qui est aussi un journaliste de talent :

— Etes-vous converti?

— Moins que jamais, me répondit-il. J'aurais éprouvé, à trouver une opinion aussi conforme à la mienne, une joie sans mélange si mon interlocuteur n'avait ajouté aussitôt : « Mais il m'apparaît cependant que dans votre thèse à vous autres, il y a sur ce point quelque contradiction ». Je répliquais que ce qu'on appelait ainsi n'était peut-être qu'une obscurité qu'il s'agissait de dissiper et c'est là-dessus que je voudrais donner aujourd'hui quelque éclaircissement.

D'une part, en effet, nous disons aux prolétaires : Organisez-vous dans vos syndicats pour y arracher des réformes; réclamez des améliorations à votre sort actuel; de plus hauts salaires, des journées de travail moins longues et moins épuisantes; exigez des pouvoirs publics des lois qui vous protègent contre la rapacité patronale. D'autre part, nous adressant au prolétariat socialiste nous lui disons : Toutes les réformes ne sont rien; elles sont des palliatifs insuffisants lorsqu'elles ne sont pas complètement impuissantes ; les

meilleures améliorations à votre sort ne sont que momentanées ou apparentes, tant que le milieu social actuel n'aura pas été abattu ; tout ce que l'on tentera sera œuvre à peu près vaine ou tournera, par une dérisoire ironie, au seul profit des classes possédantes. Non contents de cette affirmation, nous la démontrons en disséquant toutes les réformes que la bonne foi démocratique nous apporte, en faisant apparaître leur néant aux yeux des plus aveugles.

On ne m'accusera pas, j'imagine, d'avoir équivoqué, d'avoir tourné autour du problème de notre prétendue contradiction. Aucun de nos adversaires ne pourrait le poser avec plus de netteté.

Eh bien entre ces deux attitudes, entre le fait de frapper sur l'épaule du prolétaire qui croupit dans l'ignorance de son état, qui n'a jamais songé à ce qu'il était et à ce qu'il pourrait être, de lui montrer, en lui parlant d'augmentation de salaires, de diminution d'heures de travail, de lois protectrices que son sort n'est pas immuable, et le fait de dire à ce même homme, qui a relevé la tête, qui s'est aperçu que son sort pourrait être modifié, que toutes ces modifications ne sont rien dans la société actuelle, il n'y a pas contradiction : il y a le déroulement logique d'une même pensée, d'une méthode d'action la plus cohérente, la seule cohérente qui ait été jamais apportée au monde du travail.

Qu'avons-nous dit toujours en effet lorsque nous avons parlé du Syndicat, sinon qu'il était par essence un organe réformiste et qu'en fait, il ne serait jamais autre chose. Nous avons ajouté, et cela avait son importance : il est pour ainsi dire l'école primaire du Socialisme, celle où s'éveille la conscience ouvrière. Et alors je me demande quelle contradiction y a-t-il, après avoir préconisé l'organisation syndicale et les réformes qu'il comporte, à dire aux prolétaires qui ont atteints ce stade :

« Ces réformes que tous réclamiez, ce n'était que le balbutiement puéril de votre conscience naissante, ce n'était rien ou plutôt ce n'était pas plus que le murmure de l'enfant qui épèle ses premières lettres. Et si l'A. B. C. D. vous a été utile, qu'est-il donc en comparaison du champ immense de la science humaine ? »

Serait-il donc contradictoire de présenter un billet de mille francs à un homme et de lui dire : « Vous pourriez avoir ces mille francs, réclamez-les. » Et, si cet homme avait chez son notaire un héritage d'un million, d'ajouter, aussitôt que sa convoitise se serait éveillée : « Ces mille francs, ce n'est rien qu'une mauvaise plaisanterie en comparaison de ce à quoi vous avez droit. C'est quelque chose lorsque vous regardez votre situation actuelle ; ce n'est rien lorsque vous regardez l'avenir qui vous est réservé, et ce n'est vraiment pas pour les mille francs que vous allez dépenser tout votre effort, réservez-le plutôt pour la conquête du million. » Les mille francs, ce sont les réformes qu'on présente au prolétariat ; mais il a, chez son notaire, les 175 milliards de la richesse nationale.

Ainsi, nous ne cessons pas d'être logiques lorsque nous utilisons les réformes comme un pont pour amener au Socialisme ceux qui croupissent encore dans la plus lamentable ignorance ; mais cela n'est pas une raison pour que nous considérions les réformes comme le pont jeté entre la Société actuelle et la Société de demain. Je le répète encore une fois : il n'y a pas de contradiction entre le fait d'affirmer les réformes comme *instrument nécessaire* à notre besogne d'éducation et de recrutement, et le fait de n'accorder à cet instrument que la place très inférieure, très " primaire " qui lui revient dans l'œuvre de Révolution sociale.

Nous sommes donc en parfait accord avec la vie, avec la société actuelle dont nous ne faisons que refléter la réalité, en adaptant notre action à la fois à la lourde servitude d'aujourd'hui et à l'entière libération de demain qu'elle porte en elle.

Charles DUMAS.

Les Sans-Travail anglais[1]

La crise économique, dont les krachs financiers qui se produisirent il y a un an aux Etats-Unis furent les prodromes, développe à travers le monde et intensifie son action. Le chômage s'étend, étend ses ravages. En France, parmi les ouvriers syndiqués — de beaucoup les moins atteints — la proportion des chômeurs s'est élevée en juillet dernier à 8 0/0, contre 6 0/0 en juillet 1907. En Allemagne, en août dernier, la proportion des demandes de travail par rapport aux places offertes a été de 1.905 0/0 pour les hommes et de 935 0/0 pour les femmes, contre 122 et 78 en août 1907. En Angleterre, le mal paraît avoir atteint à une plus grande acuité, et les masses réduites à la misère, à la faim, se sont en quelques grands centres — notamment à Glascow, Manchester, Londres — livrées à des démonstrations qui ont tourné à l'émeute.

D'après les renseignements recueillis au cours d'une enquête récente par un rédacteur du *Times*, à Manchester, fin septembre, 14 0/0 des membres des principales trade-unions étaient sans travail. A Liverpool, le syndicat des ouvriers constructeurs de vaisseaux compte une proportion de 25, 2 0/0, et le syndicat des ouvriers employés à la réparation des vaisseaux une proportion de chômeurs de 50 0/0 ; d'autre part, 8.000 dockers chôment. A Glasgow et dans les environs, le 15 septembre, 20.000 ouvriers syndiqués, pères de famille, sont sans travail, et leur chômage réduit 80.000 personnes au besoin. A Govan, faubourg de Glasgow, 16 à 18.000 personnes sont, fin septembre, à la limite de l'inanition. Sur les 4.000 dochers que compte Govan, 3.000 chôment depuis neuf mois. A Londres, d'après une statistique dressée par le parti socialiste, le nombre des sans travail atteint 150.000.

Pour l'ensemble du pays, un manifeste publié le 9 octobre par le Comité exécutif de la Confédération générale des trade-unions constate, d'après les renseignements publiés par le ministère du commerce et par les syndicats ainsi que d'après d'autres statistiques, que 10 0/0 des ouvriers qualifiés se trouvent « totalement ou partiellement » sans travail. Le nombre total des ouvriers qualifiés de la Grande-Bretagne étant, d'après une évaluation modérée, d'environ cinq millions, ce sont 500.000 ouvriers qualifiés qui se trouvent, avec leurs familles, livrés aux calamités qu'engendre le chômage. Le manifeste ajoute : « Il est prouvé par l'expérience que pour un ouvrier qualifié sans travail il y a deux ouvriers non qualifiés dans la même situation. Nous arrivons ainsi à un total d'un million et demi de chômeurs. Or, si l'on admet que chacun représente une famille de cinq personnes, ce sont environ *sept millions et demi d'êtres humains* qui se trouvent atteints, et il y a là un total de misère vraiment effroyable. » On peut juger excessif le chiffre de sept millions et demi. Le correspondant londonien de la *Gazette de Francfort* observe que parmi les travailleurs au nombre de un million et demi qui chôment se trouvent des jeunes ouvriers et ouvrières et des femmes dont le travail ne nourrit pas quatre autres personnes. Il adopte donc un chiffre moins élevé, celui de cinq millions. Acceptons ce chiffre. Si l'on songe que les ouvriers non qualifiés — les manœuvres — ont, lorsqu'ils travaillent, des salaires si bas qu'ils ne peuvent pas faire d'économies et que d'autre part ils font rarement partie de trade-unions et ne peuvent par suite pas compter sur un secours syndical de chômage, on accordera — ce que fait d'ailleurs avec empressement le correspondant de la *Gazette de Francfort* — qu'on se trouve bien en présence d'un total de misère « vraiment effroyable ».

Que feront les pouvoirs publics publics ?

Ce problème — qui n'est pas nouveau — est de ceux que les Parlements ont jusqu'ici laissé aux gouvernements le soin de résoudre, par la « manière forte ». Les gouvernements rétablissent l'ordre dans la rue. Ce que deviendront, rentrés chez eux, les chômeurs et leurs familles, c'est ce que les pouvoirs publics n'ont point accoutumé de rechercher : ils s'arrêtent, déférents, devant le mur de la vie privée. C'est la démographie, indiscrète, qui se renseigne et nous renseigne. Elle nous apprend qu'en temps de chômage le taux de la morbidité, de la mortalité, de la criminalité fait des bonds prodigieux.

Mais voici qu'un fait nouveau se produit, — signe des temps. Deux au moins parmi les membres du Ministère anglais se préoccupent d'autre chose que de disperser et de refouler dans leurs demeures des manifestants affamés : le chancelier du Trésor, M. Lloyd-George — l'homme d'Etat hardi qui proclamait il y a deux mois que l'Internationale du Travail était le gage le plus sûr de la paix, — et le ministre du commerce, M. Winston Churchill. A diverses reprises, ces temps derniers, ils ont l'un et l'autre prononcé de fortes paroles sur l'obligation qui s'impose aux pouvoirs publics de mettre les travailleurs contraints au chômage à l'abri du besoin. Le 9 octobre, à Dundee, devant ses électeurs, Winston Churchill a déclaré : « Je ne sais si l'on pourrait affirmer l'existence de ce devoir pour tous les pays et pour tous les temps, mais je dis : ici et maintenant, dans ce pays riche et dans ce siècle de science, *ce devoir existe*, il n'est pas rempli, il devrait être rempli, et il faudra qu'il soit rempli. Le mécanisme social qui se trouve à la base de notre vie industrielle est défectueux, mal organisé et incomplet. Pendant qu'un petit nombre de personnes jouissent de grandes richesses, la grande majorité se compose d'hommes dont la situation est une honte pour une civilisation qui se dit scientifique et chrétienne, et représente un grave danger pour l'Etat, un danger toujours grandissant. »

Parlant ensuite de la catégorie toujours plus nombreuses des prolétaires qui ne trouvent du travail qu'exceptionnellement, à de certains moments, par occasion, il dit : « Ce miséreux, cet être effrayant et pitoyable, il n'est pas, *comme classe*, le résultat d'un malheur ou d'un accident. Non, l' « ouvrier occasionnel » existe, parce qu'on a besoin de lui ; il est le produit d'un régime économique qui n'est demeuré que trop longtemps sans règle. » — C'est ce que disait Karl Marx, qui appelait cette classe « l'armée de réserve de l'industrie. »

C'est avec un intérêt passionné que l'opinion éclairée dans le monde suivra les efforts qui semblent devoir être tentés incessamment, dans le Royaume-Uni, pour combattre ce fléau social : le chômage.

Il s'agit de faire entrer le travailleur occasionnel dans la catégorie des ouvriers réguliers. Il s'agit d'assurer à la collectivité ouvrière la continuité de son travail. Il ne s'agit de rien moins, en réalité, que *d'organiser la production*. — Du moins, en attendant, importe-t-il d'assurer à ceux dont le travail fait vivre la société le minimum d'aide sociale qui leur permettra de franchir les période de dépression industrielle sans connaître les affres de la faim et du désespoir.

Les ressources ne font pas défaut.

Les richesses de l'Angleterre sont grandes. Elles sont seulement réparties de façon singulière. D'après le *Réform's Year Book* de 1907, les 275 milliards de francs qui constituent la fortune du Royaume-Uni sont possédés à peu près exclusivement par un ensemble de personnes qui ne représentent avec leurs familles que moins du huitième de la population totale (cinq millions de personnes sur 43 millions). Fait plus saisissant : 117.030 personnes, qui ne représentent avec leurs familles que 600.000 personnes environ, possèdent à elles seules 148 milliards de francs. 1,39 0/0 de la population possède 53.78 0/0 de l'ensemble des richesses, ce qui fait que 98.61 0/0 de la population n'en possedent que 46,22 0/0. *Un soixante-dixième de la population possède beaucoup plus de la moitié de l'ensemble de la richesse du Royaume-Uni.*

Quant au revenus, ils se répartissent ainsi : 22 milliards de francs, entre 38 millions de personnes ; 7 milliards 125 millions entre 3 millions 3/4 de personnes et 14 milliards 625 millions entre un million un quart de personnes. A peu près la moitié du revenu total de la nation appartient à un huitième seulement de sa population, et *plus d'un tiers de ce revenu est possédé par moins du trentième de la population.*

Lorsque naquit, en 1904, un petit duc de Westminster, on calcula que ses rentes lui permettraient un jour de dépenser *25 francs par minute.*

Il faut demander aux classes opulentes et oisives, dont le travail des masses fait la fortune, les revenus, les plaisirs, les contributions nécessaires à l'entretien, pendant les périodes de chômage, de l'outillage humain. Il faut opérer au profit des sans-travail du prolétariat, une reprise sur les richesse des sans-travail d'en haut.

Edgard MILHAUD.

(1) Nous empruntons cette étude de notre camarade Edgard Milhaud au *Courrier Européen*.

Souscription pour le " SOCIALISME "

Ainsi que nous l'avons exposé, le tarif antérieurement établi pour l'abonnement à notre Journal-Revue a dû être augmenté pour couvrir les dépenses de notre publication. De plus, cet ancien tarif a été cause d'un déficit qui est déjà en partie couvert par les souscriptions que nous avons reçues. Nous faisons appel aux amis du Socialisme *pour couvrir complètement ce déficit par des souscriptions et par de nouveaux abonnements.*

Un reçu du montant de la souscription sera envoyé à chaque souscripteur.

Adresser les fonds par mandats ou bons de poste, *à l'Administrateur-délégué du* Socialisme, *15, rue Visconti, Paris-VI^e^.*

SCISSION?

On s'explique fort bien le profond découragement qu'ont pu éprouver, au Congrès de Marseille, les représentants des Syndicats dits réformistes. Etant parvenus, après de longs et louables efforts, à organiser une fraction importante de la classe ouvrière, ils ont pu croire, non sans raison, que leur œuvre allait être compromise par ceux que Victor Renard a si énergiquement qualifié.

Non seulement ils ont dû lutter, durant de longues années, contre l'indifférence ou la peur des ouvriers, qui se défiaient du Syndicat de leur corporation; contre les violences patronales, ouvertes ou cachées, qui tentaient de briser dans l'œuf l'association primaire des travailleurs et qui, aujourd'hui encore, cherchent à entraver son développement, mais voici qu'ils doivent défendre cette association contre les violences des syndiqués eux-mêmes.

C'est en invoquant la loi sur les Syndicats professionnels, c'est en faisant appel aux intérêts corporatifs des salariés, c'est en écartant du Syndicat tout sujet de division entre exploités, qu'ils sont parvenus à sortir de l'âge des Syndicats fantômes pour entrer dans la période de croissance des effectifs syndicaux, et, brusquement, par un vote de délégués à un Congrès de l'ensemble des groupes corporatifs de France, un démenti éclatant est infligé à toute leur propagande passée, une barrière est dressée devant leur propagande future.

Quand ils iront au milieu des légions de travailleurs non syndiqués préconiser l'union contre le patronat et que, pour sceller cette union, ils demanderont l'adhésion en masse au Syndicat de tous les prolétaires, sans distinction d'opinions politiques et religieuses, faudra-t-il donc qu'ils désavouent la décision du Congrès de Marseille? Ils ne le feront pas, pour ne pas donner à l'auditoire le spectacle de nos divisions intérieures. Mais croit-on que le patronat négligera de signaler que le propagandiste est adhérent à la C. G. T., « cette institution qui menace la paix publique et la sécurité de la patrie »? Mais croit-on qu'à défaut des insinuations malveillantes du patronat, les ouvriers eux-mêmes ne seront pas effrayés par les échos du Congrès de Marseille, apportés sur les ailes des canards bourgeois? Et puis, n'a-t-on pas fourni à la mauvaise volonté de beaucoup d'ouvriers un nouveau prétexte pour ne pas se syndiquer?...

Nier que le Congrès de Marseille sera une gêne de plus dans le recrutement syndical, serait nier l'évidence. Les anarcho-syndicalistes ne le contestent d'ailleurs pas : ils en triomphent. D'après eux, le syndicat s'affaiblit lorsqu'il élargit son recrutement; il doit limiter ses adhésions aux seuls ouvriers antimilitaristes, antipatriotes, révolutionnaires et à ceux qui veulent bien les suivre, les yeux fermés, sur les champs d'expériences. Ce syndicalisme très spécial a eu les honneurs du Congrès de Marseille. Il a l'estampille de la C. G. T.

On conviendra que la minorité ne soit que médiocrement satisfaite, non pour des questions d'amour-propre, mais pour des raisons beaucoup plus hautes.

Elle a d'autant plus de motifs d'être blessée qu'elle a été battue sur la R. P. et que le refus brutal du referendum proposé par elle à ce sujet, lui interdit, pour longtemps sans doute, d'espérer un retour de la C. G. T. à des pratiques syndicales moins..... extra-syndicales.

Et, tout de suite, on a émis l'hypothèse d'une scission. La C. G. T. serait abandonnée aux anarchistes; les syndicalistes formeraient une autre organisation centrale.

Je ne sais si cette éventualité a sérieusement été envisagée, mais, sans rien préjuger, je me permettrais de la tenir pour ce qu'elle vaut.

Des militants qui ont contribué puissamment à réaliser l'unité ouvrière ne sauraient, sans mûre réflexion, prendre la responsabilité redoutable de la briser, ne fût-ce que pour un jour. Pour qu'ils en arrivent à cette extrémité périlleuse, il faudrait qu'ils eussent perdu toute confiance dans l'avenir. Or, malgré les tristesses de l'heure présente, l'avenir est à eux.

Le vent de folie anarchiste qui a soufflé sur le Congrès de Marseille a pu emporter des mandats : il ne déracinera pas la forêt.

Quand nous connaîtrons la valeur syndicale que représentait chaque mandat; quand nous saurons combien de votes valant cinq syndiqués ont annulé ceux valant cinq cents syndiqués, on s'expliquera d'abord que le referendum ait été refusé, on verra ensuite où est la véritable force syndicale française.

Dès lors, pourquoi désespérer du lendemain?

Espérons, au contraire, plus que jamais. Nous avons avec nous deux auxiliaires précieux : la confiance dans notre méthode d'action et l'expérience qui assagit les fous.

P.-M. ANDRÉ.

La C. G. T. italienne à la C. G. T. française

Nous recevons communication de la protestation suivante, que nous insérons à titre documentaire :

A la Confédération Générale du Travail, à Paris.

PROTESTATION

L'ordre du jour des Syndicats des Travailleurs de la Terre au Congrès syndicaliste de Marseille (1), où se répète contre les Organisations italiennes l'accusation d'être des ramassis de traîtres et de faux prolétaires, nous oblige à une protestation formelle auprès de la Confédération du Travail de France, au nom de la Confédération italienne que nous avons l'honneur de représenter.

Que des politiciens de la pire espèce — instruments de discorde syndicale — profitent des imparfaites notions de certaines Organisations françaises et de bon nombre d'Italiens établis en France sur le mouvement syndical italien pour égarer l'opinion publique et calomnier lâchement les hommes qui sont à la tête de nos organisations, la chose n'est point pour nous surprendre.

Nous combattons depuis longtemps la réaction rouge qui, sous le couvert de tendances révolutionnaires, est en réalité une alliée fidèle de l'esprit conservateur et du capitalisme, et nos efforts ont un succès croissant parce que le prolétariat se détache toujours davantage d'un syndicalisme n'ayant, en fait, semé que ruines et désastres, pour se rallier à l'armée confédérale qui marche, sans soubresauts hystériques et sans faiblesses, à la conquête et la socialisation des instruments de travail.

Nos adversaires ne nous pardonnent pas d'accomplir notre tâche en toute loyauté et toute fermeté, selon les programmes et les méthodes que se sont librement donnés nos Congrès ouvriers. Seulement, leurs seules armes contre nous sont le mensonge vulgaire et la calomnie jetée à pleines mains partout où ils se croient sûrs de l'impunité. Rien d'étonnant à ce qu'ils mettent en œuvre le seuls moyens dont ils disposent. Mais nous sommes douloureusement surpris de voir un Congrès ouvrier, où est, sans doute, représentée la fine fleur du syndicalisme français, accepter comme des dogmes les malpropretés d'un manifeste clandestin et, sur la foi d'un document pareil, émettre un vote injurieux pour toute l'Organisation italienne (1).

Camarades de France,

N'avez-vous jamais pensé que, si les vues divergent, d'un pays à l'autre sur la façon de conduire le bon combat syndical, cette divergence n'autorise aucunement les jugements sommaires du genre de celui rendu par l'assemblée de Marseille sur des accusations spécifiées qu'elle n'avait pu peser ni critiquer? Que diriez-vous d'un Congrès de la Confédération italienne qui se permettrait de blâmer les Organisations françaises sur la foi d'accusations formulées par le premier venu?

Nous vous invitons à méditer sur la gravité de l'acte accompli. Et puisque nous avons le droit et le devoir de défendre l'œuvre et les dirigeants de nos Syndicats, nous venons vous offrir les renseignemenis nécessaires au rétablissement des faits.

Il nous faut résumer d'abord ceux sur lesquels nos ennemis prétendent fonder leurs grotesques accusations :

1° La Confédération italienne a été constituée en 1906, au cours d'un Congrès ouvert à toutes les Organisations italiennes, et il est absolument faux d'affirmer, comme on l'a fait, qu'elle a été arrachée aux partisans de l'action directe. Les congressistes approuvèrent les statuts confédérals et élurent le Comité de direction et le Conseil national, demeurés en charge jusqu'au récent Congrès de Modène, par 114.533 votes contre 53.250. Seulement, il est vrai que les syndicalistes de l'action directe ne négligèrent aucun des moyens de nuire à l'organisation confédérale. Nous n'en rappelerons qu'un seul : leur essai de constitution d'un *Comité de la Résistance* à Parme, au mois de novembre de l'année passée. Cette tentative a sombré, malgré qu'on ait tâché d'attirer les adhérents à la Confédération vers ce Comité jaune, en fixant à 2 centimes le montant annuel des cotisations personnelles.

2° En ce qui concerne les *Ferrovieri*, il est oiseux de répéter cette vérité bien connue : le Conseil confédéral s'est borné à déconseiller la grève, après que l'immédiate protestation provoquée par les faits de Milan eut obtenu son but et conduit le prolétariat milanais lui-même à se déclarer contre une grève de solidarité. Malgré tout, certains groupes de *Ferrovieri*, ennemis acharnés de la Confédération, se sont mis en grève et ont encouru les punitions disciplinaires édictées dans l'article 56 de la loi sur les Chemins de fer. Une infime minorité de personnes ignorantes des difficultés des conflits de classes, auraient voulu voir alors la Confédération pousser toutes les Organisations à une grève générale révolutionnaire, afin de forcer le gouvernement à la révocation des punitions infligées..

Le conseil était inacceptable; le prolétariat n'aurait sûrement pas chômé. Les grèves du genre cher à ces minorités ne se commandent pas : elles éclatent à l'improviste dans une ambiance favorable. Il faut d'ailleurs croire que si les syndicalistes révolutionnaires avaient pu, à l'exemple des *Ferrovieri*, aller contre les conseils de la Confédération, ils l'auraient fait avec enthousiasme, les Syndicats dissidents ayant pris de longue date l'habitude de contrecarrer de leur mieux les intentions de la Confédération.

Le Conseil confédéral a donc cru, cette fois encore (et son avis était aussi celui de la Direction du Parti socialiste et des hommes marquants du Parti républicain), agir dans l'intérêt de la classe ouvrière en renonçant à toute ultérieure tentative de grève et en cherchant d'autres moyens de prouver sa solidarité avec les victimes. Cette tactique était si réellement conforme aux grands intérêts du prolétariat que tous les autres corps de métiers l'ont approuvée pleinement et à plusieurs reprises. Bien plus : les *Ferrovieri* mêmes ont ratifié cette approbation dans un vote émis par leur Congrès national de Rome, au mois de janvier dernier.

3° Malgré que la grève de Parme ait été inspi-

(1) Cet ordre du jour a été distribué sous forme de prospectus aux délégués réunis à Marseille. Il protestait contre l'annonce de la venue au Congrès de représentants de la C. G. T. italienne et rééditait contre cette organisation des propos infâmes lancés au moment de la grève de Parme dont le *Socialisme* a parlé.

(1) Ce vote a été émis sans que la minorité y ait pris garde. C'est ce qui explique l'absence de protestations de la part de cette minorité.

rée par les fauteurs du *Comité de la Résistance* et guidée par des syndicalistes dédaigneux des délibérations des Congrès corporatifs, par ceux-là surtout qui ont prêché la ruine et réalisé le démembrement des Fédérations nationales pour fonder des Syndicats provinciaux autonomes, calomnié journellement nos meilleurs organisateurs et fait volontiers le jeu du patron, partout où ils se sont trouvés en présence de mouvements dirigés par les soi-disant réformistes; malgré, enfin, que la Confédération dût entièrement désapprouver la tactique et les tendances politiques des chefs grévistes, elle a — avec l'aide de la Fédération Nationale des Travailleurs de la Terre, unanimement soutenue par le Conseil des Ligues adhérentes — loyalement et fraternellement aidé les camarades en lutte.

La Confédération a fait les plus amples réserves sur les critères tactiques et politiques suivis dans le conflit, que ses chefs ont voulu d'ailleurs diriger seuls. Elle n'a pas voulu ouvrir elle-même une souscription en faveur des grévistes et a laissé ce soin à la Fédération des Travailleurs de la Terre, avec laquelle elle a toujours agi d'accord.

Après avoir donné mille francs de sa caisse, elle a partagé avec la Fédération les frais de la constitution d'un *Comité permanent de secours aux grévistes* et lancé à toutes les Organisations adhérentes des appels à la solidarité auxquels les Organisations, passant par dessus les divergences de tactique et de méthode, répondirent toutes dans un grand élan de générosité.

Rien que la souscription des Travailleurs de la Terre dépassait 37.000 francs; le Parti socialiste, adoptant la ligne de conduite des Organisations confédérées, en donna presque autant. En outre, nombre d'associations et de particuliers envoyèrent directement leur obole au Comité de la grève.

Pendant longtemps, tout le temps que dura la grève, le *Comité de secours* se borna au rôle de trésorier et distribua des secours, selon les indications du Comité de la grève et conformément aux mandats émis par lui. Quand la lutte eut tourné au désastre, quand ses victimes et des chômeurs — non des grévistes, comme on a voulu le faire croire — restèrent seuls sur le terrain, une assemblée importante, à laquelle prirent part les chefs de l'Organisation syndicale et du Parti Socialiste, nomma uue Commission d'enquête chargée d'examiner l'état des choses.

Les obstacles que cette Commission a trouvés dans l'accomplissement de son mandat ne lui sont pas venus des ouvriers, mais des meneurs révolutionnaires qui, ne voulant la lumière à aucun prix, conseillaient les paysans de l'accueillir à coups de bâton.

L'enquête fut faite cependant et elle établit que les ouvriers demeurés oisifs étaient des chômeurs malgré eux et non point des grévistes à outrance. Il est aisé de comprendre que la grève prolongée et uniformément intense est impossible aux champs.

Cependant l'argent recueilli pour la grève devait être remis à ses victimes, emprisonnées ou non. D'accord, l'Organisation Nationale des Travailleurs de la Terre, la Confédération Générale du Travail et le Parti Socialiste décidèrent qu'il irait jusqu'au dernier centime, aux prisonniers pour cause de grève, aux besogneux, aux coopératives de la province de Parme menacées de faillite par suite des sacrifices consentis aux grévistes.

Le compte rendu des encaissements et des débours a été publié il y a longtemps; on peut le contrôler et le vérifier à plaisir. Tel n'est pas le cas pour les sommes encaissées par le Comité de la grève dont, à tout ce jour, les comptes n'ont pas été remis.

Camarades de France,

Faut-il descendre à des explications plus minutieuses? Ce serait fatigant pour vous, et humiliant pour nous. Nous ne trouvons aucun plaisir à enseigner ce que nul n'ignore, et nous nous sentons trop au-dessus des lâches pour avoir à craindre que leur boue nous salisse.

Nous avons pensé à la possibilité d'une de ces erreurs que peuvent commettre involontairement les gens et les assemblées de meilleure foi. Certes, nous sommes loin de prétendre que l'on soit partout au courant de l'activité du prolétariat italien. Nous ne prétendons pas que vous ayez entendu parler de la réunion solennelle de nos groupes, le mois passé, ni du fait que 1.062 Syndicats, comprenant 216.849 de nos 300.000 confédérés s'étaient fait représenter par 380 délégués à ces assises, où l'œuvre de la Confédération du Travail a été approuvée à l'unanimité, moins 5 abstentions, et où le Conseil de Direction a été réélu à l'unanimité et encouragé à poursuivre sa tâche. Nos prétentions sont plus modestes: elles se bornent au désir de vous soumettre le nombre exact des traîtres et des faux prolétaires honnis par vous. A votre tour maintenant de nous apprendre si le prolétariat français a l'habitude de fonder ses jugements sur des documents sérieux ou sur des manifestes anonymes. Nous attendons.

Turin, 12 Octobre 1908.

Le Conseil :

A. Altobelli, L. Calda, G. B. Cerutti, P. Ciotti, C. Dell'Avalle, F. Maran, F. Quaglino, C. Quartieroni, R. Rho, R. Rigola, A. Vergnanini.

LE CONGRÈS DE MARSEILLE

Compte-rendu analytique

(Suite)

Lorsque s'ouvre la discussion sur l'antimilitarisme et l'attitude de la classe ouvrière en cas de guerre, 37 orateurs se font immédiatement inscrire.

Ebers (du Bâtiment) dit qu'il ne suffit pas d'être contre la guerre comme l'ont été de nombreux écrivains bourgeois; il faut faire une propagande antipatriotique. Les syndicats ne sont pas seulement une caisse luttant contre la caisse patronale. Le devoir du syndicalisme est d'être antipatriote. Il s'agit de savoir si nous devons refléter la masse inconsciente ou si nous devons être l'élite consciente qui l'entraîne. Il ne suffit pas de s'occuper des salaires. Il faut encore lutter contre les préjugés et le préjugé essentiel, c'est le patriotisme.

Un délégué des syndicats de la Seine, soutient la motion adoptée par l'Union de ce département à l'unanimité moins 4 voix.

Boudoux (de Meurthe-et-Moselle) ne veut pas être chèvre et choux. Il est catégoriquement syndicaliste antipatriote. Ce syndicalisme a fait merveille en pays frontière.

Le dessinateur Grandjouan prononce avec difficulté des apophtgemes très sensationnels. La patrie, c'est le syndicat des exploiteurs. Amener les jaunes au syndicat ne constitue pas pour ce dernier une force mais une faiblesse. Il est heureux pour le syndicalisme français qu'il compte beaucoup de fous comme Yvetot.

Un délégué des Allumettiers accepte l'antimilitarisme et l'antipatriotisme pour les syndicats, mais pas l'insurrection. Ce dernier moyen n'est pas syndical. La preuve que l'antipatriotisme intéresse les syndicats, c'est que celui des allumettiers ne peut pas obtenir des augmentations de salaires du gouvernement lorsque les recettes budgétaires sont absorbées par des guerres coloniales. La preuve que l'antimilitarisme est dans les attributions du syndicat, c'est que les ouvriers allumettiers sont concurrencés par les rengagés qui prennent les places dans les emplois de l'Etat.

Bidamant parle du referedum des chemins de fer qui, selon lui, n'a servi qu'à faire arrêter des militants. Si les cheminots refusaient de transporter l'armée sur les champs de grève, ce serait une arme terrible. Le Syndicat national a fait un referedum pour permettre au gouvernement de faire un pointage des antimilitaristes. Cette allégation soulève un vif tumulte.

Niel déclare qu'il représente des ouvriers patriotes et des ouvriers antipatriotes. Si ce qu'il va dire pouvait faire réfléchir le Congrès, ce serait un miracle. Doit-on aller à la guerre? Cette question ne se pose pas dans le syndicat. La motion d'Amiens vous interdit d'en discuter. Si vous passez outre, l'axe du syndicalisme sera déplacé vers la politique anarchiste. Vous n'avez pas le droit de le faire sans manquer gravement à la charte constitutive de la C. G. T. Si un ouvrier se présente au syndicat, lui demanderez-vous s'il défendra la patrie? Dans l'affirmative, repousserez-vous son adhésion au cas où il vous répondrait : Je défendrai mon pays! Au surplus, vous ne pouvez pas affirmer que, même ayant souscrit à vos motions antimilitaristes, tous les syndiqués feraient l'insurrection en cas de guerre; ou bien vous déciderez que les syndicats devront être antipatriotes et, pour être logiques, vous devez en exclure ceux qui sont contre l'antipatriotisme. En effet, si vous gardez ces derniers parmi vous, c'est vous condamner à voir échouer votre tentative insurrectionnelle. Il en est de même pour la Grève générale. Ses initiateurs dans la C. G. T. lui assignaient un but purement professionnel. Avec la théorie anarchiste, il faudrait lui assigner un but politique. Mais alors, décideriez-vous la Grève générale si le gouvernement supprimait le suffrage universel? Les syndicats souffrent, dans la défense de leurs intérêts professionnels, des sentiments religieux de leurs membres. Faut-il donc en exclure les catholiques comme on excluera les patriotes? Niel conclut qu'il convient d'opérer la division du travail : au syndicat les affaires corporatives; aux groupes politiques et religieux, toutes les autres questions.

Janvion fait observer que Niel est d'accord avec M. Clemenceau qui a jugé, dans son discours de Bandol, que les syndicats ne devaient pas s'occuper d'autre chose que des intérêts corporatifs.

Niel proteste contre ce genre d'argumentation. Il n'a pas dit que les anarchistes étaient d'accord avec l'*Action Française* qui approuve leur attitude.

Janvion poursuit : Si le syndicat doit se réduire à des intérêts matériels; s'il doit être sans idéal, sans soleil, j'aime mieux autre chose. Je ne veux pas d'un syndicat de gardiens de prison. Je repousse la thèse insexuée, hermaphrodite de Niel. J'aime encore mieux la thèse de Renard, qui comporte pour le syndicat un idéal socialiste. Les syndicats purement corporatifs sont des groupements égoïstes, se ramifiant immédiatement sur leur droite et tombant sous la férule parlementaire. Si le syndicalisme de Niel triomphait, il faudrait débaptiser la C. G. T. et l'appeler la C. G. A. (Confédération Générale des Appétits). Jules Guesde a condamné ce syndicalisme. Le Congrès de Marseille ne peut pas s'y résigner. S'il le faisait, on dirait que la C. G. T. a reculé devant les menaces gouvernementales. Il ne doit pas, non plus, tomber dans les motions équivoques des équilibristes de la « rond-de-cuiraucratie » syndicale. Le parlementarisme du Palais-Bourbon est moins hypocrite que le leur. Le syndicalisme doit être l'armature d'une société nouvelle. L'orateur fait une définition académique de la patrie et l'apologie de l'action antipatriotique. Il est chaleureusement applaudi par la majorité qui lui fait une ovation.

Costès (de Marseille) est également très applaudi lorsqu'il déclare qu'en cas de mobilisation, il faudra prendre les armes et les retourner contre les chefs.

Victor Renard dit que les Syndicats doivent se borner à protester contre l'emploi de l'armée dans les grèves. S'ils font davantage, ils ne sont plus des organes corporatifs mais de véritables groupes politiques. Divisons le travail : au Syndicat, tous les salariés; aux groupes politiques, les citoyens. Le Syndicat ne peut pas être antiparlementaire, car il ne lui est pas permis de se désintéresser des lois concernant le travail. L'idéal socialiste doit inspirer son action, mais le Syndicat ne doit pas se lancer dans les luttes politiques. Comment pourrait-il s'opposer à la guerre? Par l'insurrection? C'est un moyen politique. Par la grève générale? Mais cette grève, ce n'est pas lui qui la déciderait : c'est l'ordre de la mobilisation qui provoquerait un arrêt général du travail. Laissons donc ces hypothèses et occupons-nous du présent : le rôle immédiat est assez grand pour que nous n'ayons pas de temps à perdre à nous diviser sur des questions qui ne se posent pas.

Sergent (du Livre) dit qu'il a deux mandats : un pour, un contre. Il ne se prononcera donc pas, mais il fera une constatation : c'est que ceux qui avaient décidé de marcher dans la grève générale de vingt-quatre heures n'ont pas bougé, tandis que les autres ont fait leur devoir. Il ne faudrait pas qu'il en soit de même en cas de guerre.

Roche (des Travailleurs municipaux) dit que dans ses Syndicats il y a des adhérents qui sont « patriotards » et d'autres qui ne le sont pas. La C. G. T. compte 300.000 membres sur 8 millions de travailleurs français et, sur ces 300.000 membres, il n'y en a pas 20.000 qui feraient l'insurrection en cas de déclaration de guerre. Toutes les décisions du Congrès à ce sujet sont donc inutiles et, de plus, elles sont dangereuses.

(A suivre.)

LE CONGRÈS DE TOULOUSE

(Suite et fin.)

Breton présente l'apologie de la politique du Bloc. Il réédite ses calembredaines sur les votes de confiance des socialistes en faveur de divers ministères, ainsi que la participation de nos élus à l'action pour la R. P. qu'il assimile à celle de son groupe mort-né pour les « réformes sociales ». Les socialistes qui font partie de la Libre Pensée, de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Franc-Maçonnerie font de la collaboration des classes. Et ceux qui font partie des Sociétés de pêcheurs à la ligne? lui demande-t-on. Il reproche à Allard de collaborer dans le Var avec les radicaux dissidents, dans une campagne contre M. Clemenceau. « Nous luttons dans le Var, s'écrie Allard,

contre un malfaiteur public et pour cette lutte, s'il était besoin, je m'allierai aux réactionnaires, mais ceux-ci sont du côté de Clemenceau ».

Le Congrès applaudit chaleureusement Allard.

Breton descend de la tribune dans un silence glacial.

Rappoport fait une critique serrée du réformisme. Il importe moins, dit-il, de définir les réformes que de les obtenir. On ne définit pas un dîner, on le mange. Les réformistes Jaurès, Bernstein et Turati croient qu'il suffit d'ajouter les réformes les unes aux autres pour transformer la société. Et ils en arrivent à dire que le mouvement pour les réformes est tout et le but final du socialisme rien. Le devoir des socialistes est de constater toujours l'insuffisance des réformes. Celles-ci sont d'ailleurs forcément limitées : d'une part, le système capitaliste, que les réformes ne sauraient supprimer, d'autre part, le manque de ressources budgétaires. Le régime de paix armée est inséparable du capitalisme et absorbe la presque totalité du budget, ne laissant rien pour les réformes.

Jaurès l'a compris puisqu'il réclame le désarmement, mais il prend son désir pour la réalité. Les élus du Parti doivent appuyer les réformes tout en montrant les mobiles antisocialistes qui les inspirent. En réclamant le maximum de concessions à la bourgeoisie, ils doivent souligner la distance qui sépare ce maximum de tout ce qui nous est dû. Il y a plusieurs façons d'envisager les réformes : nous tenons à la façon socialiste.

L'orateur a ensuite examiné les théories syndicalistes-révolutionnaires. La violence, dit-il, est réactionnaire ou révolutionnaire, suivant le but qu'elle sert. Elle est même réformiste si elle n'aboutit qu'à obtenir des réformes. Nous nous déshonorerions en reniant la révolution violente, facteur historique indispensable, mais nous ne voulons pas, comme l'a déclaré Latapie au Congrès de Marseille, conduire le prolétariat à la boucherie. Nous avons souci de notre responsabilité. Nous sommes responsables de nos conseils, de nos paroles, et même de notre silence.

Les syndicalistes sont des réformistes mal élevés. C'est le coup de poing qui les distingue des réformistes légalistes. Ils emploient le maximum d'efforts pour atteindre le minimum de résultats. La violence est légitime mais un parti n'a pas le droit d'en user lorsqu'elle se retourne contre la classe ouvrière. Les grandes manœuvres qui aboutissent à des désastres démoralisent les troupes au lieu de les fortifier.

Sur ces mots, Lafont tente une diversion pour faire croire que Rappoport veut servir l'accusation contre les prisonniers de Corbeil. Mais Rappoport déjoue l'artifice. Il n'a pas visé tels ou tels événements. Sa critique est antérieure aux événements de Villeneuve. C'est à Limoges qu'il a dit : La vie de l'anarchie, c'est la mort du socialisme.

Le courage ne consiste pas à se livrer à des actes de violence. Qui risque son pain pour l'idée socialiste ou syndicale fait un acte de courage.

Faure, de la Dordogne, espère que de ce Congrès sortira une résolution double : d'abord celle de ne pas accepter ce que Jaurès a appelé un programme commun de réalisation immédiate des Partis radical et socialiste; ensuite celle que, tenant compte des avertissements déjà donnés à Limoges et à Nancy, on fermera la porte à l'anarchie.

Hubert Rouger intervient rapidement pour pousser le cri souvent entendu : ni réformisme, ni anarchisme.

Lagardelle vient soutenir ses conceptions particulières déjà exposées au Congrès de Nancy. Pour lui le Syndicat est l'organe naturel de la lutte des classes. Pour lui, le Congrès socialiste n'est pas une assemblée ouvrière et le Parti n'a qu'un rôle secondaire.

Dondicol est partisan des réformes et de l'organisation ouvrière pour la révolution.

Mistral explique les difficultés de recrutement de notre Parti par les entraves résultant d'une part des rebellions du genre de celle de Breton, et d'autre part des campagnes diffamatoires des anarcho-socialistes.

Heliès prononce l'éloge de la coopération socialiste.

Ferdinand Faure, de la Loire, souligne les contradictions des partisans de l'action directe et se refuse, quant à lui, à tenter des expériences dangereuses pour le prolétariat.

Jean Lorris montre que la thèse de Varenne aboutit logiquement à la collaboration des classes et que les théories anarcho-socialistes sont nées d'un père anarchiste et d'une mère radicale. Les antiparlementaires de l'Yonne se livrent à des combinaisons électorales dont il fournit quelques exemples curieux et qui sont néfastes aux intérêts du Parti. L'orateur s'indigne que des membres du Parti aient pu écrire que lorsque nous avons un élu, c'est tant pis pour la classe ouvrière. En ce qui concerne le second tour de scrutin, Lorris soutient une proposition tendant au désistement socialiste, uniquement en faveur des candidats bourgeois partisans de la Représentation Proportionnelle.

Jaurès prononce un discours qu'il est difficile d'analyser en raison de sa complexité et de son étendue. Pendant près de cinq heures, le grand orateur a commenté la motion du Tarn et critiqué toutes les autres motions. Pour lui, le but du socialisme étant connu, il ne s'agit plus que d'examiner les moyens à employer pour l'atteindre. Ces moyens consistent dans des réalisations partielles et progressives qui donnent plus de force et de conscience à la classe ouvrière. Au nombre de ces réalisations, il y a les réformes qui ont toutes une grande importance et que les socialistes ont tort de dénigrer. Lois sur les accidents du travail, retraites ouvrières, impôt sur le revenu, rachat de l'Ouest, etc., toutes elles renforcent la puissance du socialisme lorsque les socialistes contribuent à les faire aboutir. S'adressant « aux amis de Guesde et à Guesde lui-même, qui pour n'être pas ici n'en est pas moins toujours présent parmi nous », Jaurès rappelle que c'est le P. O. F. qui a le premier entrepris la propagande agricole et que Compère-Morel propose un programme immédiat de réformes destinées à armer les paysans, à grouper les petits propriétaires dans des associations de production et de vente. C'est du réformisme...

Compère-Morel explique : Notre action rurale est économique et politique. Nous demandons aux petits propriétaires de s'associer parce qu'ils sont touchés d'abord par les intermédiaires, d'où la nécessité de former des coopératives; mais nous voulons surtout les désindividualiser pour les préparer à l'action commune, non sur leur petite propriété, qui ne leur appartient déjà plus, mais sur toute la propriété socialisée.

Jaurès. — Je constate que pour préciser votre pensée, vous êtes obligé de recourir au mot « action directe » Dites que le moyen de pénétrer parmi les paysans est d'apporter des institutions qui soient ensemble des moyens de défense et d'organisation. Précisément, cette double valeur, je vous demande de l'attribuer aux réformes.

Ghesquière. — Nous l'avons toujours fait.

Jaurès. — Mais oui, Ghesquière, nous sommes d'accord, mais dites-le une bonne fois.

Ghesquière. — Dans la Fédération du Nord, nous avons toujours été réformistes et ne nous faites pas dire le contraire, mais ne nous faites pas dire non plus que nous avons la même conception des réformes que vous. Nous donnons au mot « réformes ». le sens restrictif, parce que nous prétendons qu'elles ne suffisent pas. Nous sommes réformistes et révolutionnaires.

Jaurès explique ensuite comment il entend la grève générale et l'insurrection; comment il distingue entre les partis bourgeois qui ne peuvent pas tous être mis dans le même sac et il termine par un appel à l'union de tous les socialistes.

Bracke commence par répondre aux critiques dirigées d'un peu partout contre la Fédération du Nord. Cette Fédération qu'on représente comme immobilisée, pratiquant un socialisme dogmatique, est la plus agissante de toutes. Les résultats qu'elle a obtenus par son action politique et économique sont là.

Dans le Nord, on a toujours présenté les réformes comme elles devaient l'être. On nous parle toujours des réformes comme si nous pouvions les faire, alors qu'il faut les faire faire. Des réformes socialistes, il n'y en aura que quand les ouvriers auront conquis l'Etat.

Dans la société actuelle, il n'y a pas opposition entre les réformes et la révolution. Le fait qu'une classe arrive au pouvoir, voilà ce qui est la révolution. Jaurès nous a apporté une démonstration des réformes dont nous n'avions nul besoin; le Parti ouvrier français n'a jamais voulu écarter le prolétariat des réformes. Par réforme, il faut entendre ce qu'en entend la bourgeoisie. Or donc, appelons réformes les progrès politiques, les progrès de conditions de vie et de lutte.

En même temps que nous appelons les travailleurs à la réforme, nous en précisons la portée. Nous faisons des anarchistes en promenant la classe ouvrière d'illusion en illusion. Le mouvement anarchiste se produit toujours au lendemain d'une illusion. Nous devons mener une action énergique pour les réformes, en disant ce qu'elles sont.

L'action électorale ne sert pas seulement à faire entendre la parole socialiste, mais encore à organiser les travailleurs. Au second tour de scrutin comme au premier, le Parti ne peut s'abstenir; il a conduit ses troupes à la bataille au premier tour; il n'a donc pas le droit de les licencier ensuite, au ballottage. Quelle que soit la décision qu'il prend, il doit rallier ses troupes.

Compère-Morel fait le procès des membres du Parti qui introduisent l'anarchie dans nos rangs. Il donne lecture d'extraits de *La Guerre Sociale* et du *Travailleur de l'Yonne* qui montrent que leurs auteurs combattent l'action électorale et la conquête du pouvoir politique. Ce sont les membres du Parti qui propagent ces idées. Votre place n'est pas chez nous, leur dit Compère-Morel. Sans nous, vous ne seriez rien, c'est pourquoi vous voulez rester. Il faut choisir : il faut sortir du Parti si vous voulez continuer votre propagande, ou il faut vous mettre d'accord avec les décisions de l'Internationale.

Raoul Briquet, du Pas-de-Calais, préconise comme également indispensables, les trois formes d'action du prolétariat : politique, syndicale et coopérative.

Jobert défend sa motion. il n'hésite pas à se dire antiparlementaire. Pour lui, l'action politique est secondaire, la propagande est tout; il met le Parti au défi de l'exclure, parce qu'il faudrait exclure le tiers de la Fédération de la Seine. Nous ne voulons pas de sièges et nous voulons être libres de défendre nos idées.

Aubriot soutien la motion de la minorité de la Seine. Il faut faire œuvre utile en se mettant au travail pour composer un programme d'action et de réformes. Il critique, en passant, une déclaration récemment faite, dans laquelle il est dit que le syndicat est le groupement politique de la classe ouvrière. Il souhaite l'union sur le terrain socialiste.

Bruckère s'efforce de justifier, avec beaucoup de modération, l'attitude de ses amis les antiparlementaires. Il déclare être un votard, mais ne pas vouloir attribuer à l'action parlementaire l'importance que certains socialistes lui donne. Il déclare également qu'il est prêt à renoncer aux polémiques violentes contre les militants socialistes, si tous veulent prendre le même engagement.

La longue série des discours sur l'action générale du Parti est ainsi close. La Commission chargée d'élaborer une résolution se réunit. Pendant toute une journée, elle discute le sens et les termes d'un texte pouvant rallier l'assentiment général du Parti. A six heures du soir, elle aboutit enfin et charge Jaurès de présenter au Congrès la motion d'unanimité que le *Socialisme* a donné dans son dernier numéro.

Tandis que la Commission délibérait, le Congrès examinait les diverses questions de l'ordre du jour.

A l'unanimité, il décidait, sur la proposition de la C. A. P., que les propositions de revision des statuts seraient renvoyées à une Commission spéciale, qui rapporterait pour le prochain Congrès.

Le camarade Camélinat a donné connaissance de la situation financière. Les recettes se sont élevées à 120.318 fr. 95 et les dépenses à 99.728 fr. 35. Il reste en caisse, au 31 août 1908, 60.013 fr. 35. Dans les dépenses, on relève : 19.060 francs pour les appointements des membres du bureau et employés; 13.860 fr. 05 pour les délégués permanent, 17.149 francs pour la propagande (frais des tournées des permanents); 9.983 fr. 35 pour les frais de voyage des délégués aux Conseils nationaux et Congrès, et 3.424 fr. 50 pour l'impression du compte rendu du Congrès de Nancy. Dans les recettes, on relève : 38.109 fr. 70 provenant des cotisations des membres du Parti, et 54.650 francs provenant des cotisations des députés du Parti. Ces derniers redoivent encore une somme totale de 20.000 francs.

A ce sujet, une discussion s'engage, au cours de laquelle Delory a fait adopter une résolution décidant qu'un dernier délai sera accordé aux élus qui ne sont pas en règle avec le Parti. Mauger fait également adopter un amendement stipulant que les élus en retard devront remettre au Parti une reconnaissance de leur dette.

La Commission des conflits rapporte sur les différents cas qui lui ont été soumis.

Pour Breton, aucune solution n'a obtenu la majorité dans la Commission. Une proposition Rouger a été repoussée par 9 voix contre 2 et 2 abstentions; celle de Compère-Morel a également été repoussée par 6 voix contre 6, et 1 abstention; celle de Poisson n'a obtenu que 5 voix contre 2 et 6 abstentions.

Pour Marius André, la Commission a annulé la décision d'exclusion de la Fédération de la Seine, à l'unanimité. Une proposition de blâme n'a obtenu que 2 voix. La sentence arbitrale n'a obtenu que 3 voix contre 3, et 6 abstentions. Une proposition Compère-Morel, déclarant que l'affaire n'avait aucun intérêt pour le Parti, a été adoptée par 6 voix contre 5, et 1 abstention.

Pour Brousse et Heppeinhemer, l'exclusion a été rapportée.

Sur la proposition de Marcel Sembat, le Congrès a voté l'ordre du jour pur et simple.

Le conflit entre la Fédération du Morbihan et le Groupe de Saint-Brieuc a été solutionné par la dissolution de ce groupe.

Celui des Bouches-du-Rhône a été renvoyé pour enquête.

Celui de la section de Cahors sera solutionné par un Congrès fédéral du Lot auquel assistera un membre de la C. A. P.

Le Congrès a voté la résolution suivante proposée par la Commission de la propagande agricole :

« Considérant que la question agraire ne pourra

pas encore être discutée dans le Ve Congrès, et cela dans toute son ampleur, les délégués des Fédérations suivantes demandent :

« 1° L'impression immédiate du rapport Compère-Morel et le vote des conclusions qu'il a déposées ;

2° La nomination d'une Commission afin de préparer un cahier de revendications paysannes qui, ensuite, devra être envoyé à l'étude de chaque Fédération :

« 3° L'inscription de la *Question agraire* en tête de l'ordre du jour du prochain Congrès ».

La Commission administrative permanente est réélue par acclamation.

La ville où aura lieu le prochain Congrès sera désignée par le Conseil National.

Sembat adresse des remerciements aux camarades Toulousains pour leur fraternelle hospitalité et déclare clos le 5e Congrès du Parti Socialiste,

L'Action Sociale

A L'INTÉRIEUR

Les Cheminots et la C. G. T.

Un Congrès des groupes du réseau de l'Est du Syndicat national des Chemins de fer — celui des réseaux qui compte le plus grand nombre de syndiqués et qui a obtenu par son action sérieuse le plus d'avantages de son employeur — s'est réuni la semaine dernière à Troyes.

La principale question à l'ordre du jour était : « Le Congrès de Marseille et l'antimilitarisme. »

Après une longue discussion sur le rapport présenté par le comité du réseau sur l'antimilitarisme et sur le referendum institué par le Syndicat national dans tous ses groupes, l'attitude des délégués du Syndicat national, au Congrès national de la C. G. T. de Marseille, a été approuvée à l'unanimité.

En outre, le Congrès régional a fait sien l'ordre du jour Niel-Guérard, déposé par eux au Congrès de la C. G. T.

Un blâme énergique a été voté pour les administrateurs du Syndicat national qui n'ont pas voté conformément aux décisions des Congrès nationaux et régionaux du Syndicat. Les administrateurs qui ont voté l'ordre du jour soutenu à Marseille par Guérard ont été, par contre, approuvés.

Le Congrès a donné mandat au Conseil d'administration du Syndicat et au Comité de réseau élu de maintenir constants les rapports de l'organisation avec les pouvoirs publics pour l'obtention rapide des lois intéressant la corporation.

A la majorité, par appel nominal, le Congrès a voté une augmentation de la cotisation syndicale sur le réseau de l'Est pour intensifier la propagande.

Le siège du comité du réseau est fixé à Amagne-Lucquy.

Le camarade Le Leuch, mécanicien, a été élu secrétaire du nouveau comité de réseau, et le Congrès, en se séparant, a voté à l'unanimité des remerciements au comité sortant et à son secrétaire général.

A la C. G. T.

Le Comité nous communique l'extrait suivant du procès-verbal de sa réunion du 26 octobre :

Répondant au désir manifesté par les organisations confédérées, de voir coordonner un vaste mouvement de protestation contre le procès de Corbeil, le Comité, conformément au mandat qu'à l'unanimité les délégués au Congrès de Marseille lui confièrent, a décidé la publication d'un manifeste à l'opinion publique, qui sera distribué dans toute la France, et, d'autre part, l'organisation de meetings tant en province qu'à Paris.

Il a ensuite examiné la question de l'élection des membres du bureau ; cette élection ayant lieu ordinairement après chaque Congrès.

A l'unanimité, le Comité a décidé d'ajourner cette élection après la libération des prisonniers de Corbeil afin de prouver sa confiance à ceux de ses fonctionnaires qui sont emprisonnés.

Le Comité a maintenu en fonctions le bureau intérimaire, et Thil ayant maintenu sa démission, le secrétariat intérimaire de la *Voix du Peuple* a été confié à Robert.

Le Comité procéda ensuite à l'expédition des affaires courantes.

A L'EXTÉRIEUR

Les élections en Suisse.

Le peuple suisse a été appelé dimanche dernier à élire une partie de ses députés au Conseil national et au Conseil des Etats. Ces élections, on le sait, ont lieu tous les trois ans.

Le Conseil national comprend 164 députés qui sont élus dans 49 arrondissements au scrutin de liste et à la majorité absolue. En cas de ballottage, la majorité est relative.

Etant donnée la proportion souvent inégale de la population de chaque arrondissement, on a choisi comme base la proportion d'un député au conseil national pour 20.000 habitants; chaque fraction en sus de dix mille âmes compte pour 20.000. Mais l'importance des arrondissements s'incline souvent devant les nécessités électorales. Ainsi, dans les cantons radicaux, les arrondissements sont grands, tandis que dans les cantons conservateurs, les arrondissements sont petits.

Chaque canton est représenté par deux députés au Conseil des Etats, alors que les demi-cantons n'en ont qu'un.

Le Conseil national était en majeure partie composé par le parti radical démocratique, qui possèdait une très grosse majorité occupant 100 sièges.

Le Parti socialiste n'avait que deux représentants.

Bien qu'il ait considérablement augmenté le nombre de ses suffrages, il n'a pas d'élu.

Nous publierons prochainement un article d'un de nos camarades de Suisse contenant des renseignements exacts sur ces élections.

La production houillière.

En Belgique, le Conseil supérieur du Travail étudie en ce moment même, à la suite de longs débats à la Chambre, la question de la limitation du travail dans les mines.

La Commission belge a délégué en Autriche son secrétaire, M. l'ingénieur Delmer, pour y étudier sur place le fonctionnement de la loi limitant la journée des ouvriers houilleurs. Les conclusions de son rapport ne sont pas du tout celles que les directeurs de charbonnages avaient pu espérer ; — elles n'en sont que plus intéressantes :

« La loi, en Autriche, a réduit dans une forte proportion, 20 0/0 en moyenne, la durée du travail dans les mines de combustibles.

« On constate que depuis l'application de la loi, le rendement par ouvrier a crû notablement dans beaucoup d'exploitations ; — est resté stationnaire dans d'autres exploitations ; — et, s'est abaissé dans quelques charbonnages.

« Dans l'ensemble, il y a augmentation bien marquée de la production par ouvrier et par jour.

« Depuis que la loi est en vigueur, de nombreuses compagnies ont amélioré l'organisation du travail et ont perfectionné leur outillage.

« Les moyens d'extraction sont devenus plus puissants ; les transports à l'intérieur de la mine ont été améliorés par l'emploi de plus en plus fréquent de moteurs mécaniques ; l'usage des haveuses s'est implanté après de longs et laborieux essais.

« Ces progrès apportés à l'exploitation des mines ont eu pour conséquence de compenser les effets de la réduction des heures de travail ; et l'on peut admettre que l'influence favorable de ces progrès techniques aurait été plus marquée si une crise économique n'avait pas sévi en Autriche depuis l'année 1901 jusqu'en septembre 1905 ».

Voilà le côté de la question mis en relief par l'expérience autrichienne, que l'on peut ainsi caractériser : réduction de la durée du travail, amélioration de l'outillage et de l'organisation, augmentation de l'effet utile de l'ouvrier.

Comité de Rédaction du SOCIALISME

Le LUNDI et le VENDREDI, de 5 à 7 heures

15, Rue Visconti. — PARIS-VI^e^

La Presse Socialiste

Les journaux de nos fédérations commentent les délibérations et les résolutions du Congrès de Toulouse. — Nous avons déjà donné dans notre dernier numéro une première série de ces appréciations. En voici une nouvelle :

L'Avenir, du Rhône, Victor Darme :

Les termes de la déclaration nous donnent satisfaction ; les représentants à la Commission de la conception anarcho-syndicaliste prirent l'engagement de modifier leur attitude dans leur journal. La déclaration fut acceptée par toutes les fédérations, y compris celles de la Seine et de l'Yonne. Breton, du Cher, seul s'abstint au Congrès, comme Rappoport s'était abstenu à la Commission.

Pourquoi dans *La Guerre Sociale* du 21 octobre retrouve-t-on le même esprit de dénigrement à l'égard du Parti, qu'avant le Congrès ?

Est-ce que ces *colosses* dont parlait si bien Compère-Morel, ont la prétention de pouvoir, après le Congrès, recommencer impunément leur campagne d'injures et d'insultes a l'égard de l'ensemble du Parti socialiste ?

Qu'ils se détrompent ! Autant le Parti a été indulgent pour eux à Toulouse, parce qu'il avait foi en leur promesse, autant, s'il le faut, il sera énergique et saura prendre toutes les mesures nécessaires pour se débarrasser de tous les éléments dissolvants.

Pour moi, si cela devait continuer, j'estime que le rôle de dupes a assez duré.

Le Travailleur du Centre (ancien *Travailleur du Périgord*), Paul Faure :

Bref, nous avons tous voté la motion que vous savez. Pas moyen d'ailleurs de faire autrement.

La Commission, représentation très exacte du Congrès, s'étant mise d'accord, il n'y avait plus place pour une opposition. Je vous prie de croire qu'il aurait été mal accueilli l'empêcheur de danser en rond !

Seul Breton a boudé, je crois. Mais Breton...

A part lui tout le monde s'est embrassé.

Le soir, resté avec quelques amis, nous avons rencontré un camarade des plus distingués de la social-démocratie allemande, que je ne suis pas autorisé à nommer.

— Eh bien, lui avons nous demandé, que pensez-vous de notre motion ?

— « Un cliché photographique sur lequel on aurait par accident enregistré trois vues différentes ! »

Bien envoyé, n'est-ce pas ?

Eh bien, je crois et je le dis comme je le pense, qu'il eût été préférable qu'à Toulouse la pensée socialiste s'affirmât sous ses formes réelles, inévitablement diverses et multiples.

L'unité n'y eût pas perdu en force ; elle y eût gagné en franchise.

Du *Droit du Peuple*, de l'Isère, sous la signature Germinal :

Comment le Parti a-t-il pu obtenir un tel résultat ?

C'est d'abord en rompant définitivement avec les vieilles tendances d'union avec les partis bourgeois avancés. L'opiniâtre et têtu Breton a été le seul qui ait parlé au Congrès de la collaboration des gauches et il a produit l'effet d'un de ces fossiles préhistoriques que l'on regarde avec curiosité. Abandonnée aussi la vieille thèse réformiste d'après laquelle dans chaque réforme il y a du socialisme et que l'on fera la Révolution en ajoutant bout à bout des réformes successives et partielles. Tout cela ce sont des choses mortes.

Le Congrès a également formellement condamné les méthodes anarchistes que certains voudraient introduire dans le Parti. Les partisans fougueux de la grève générale et de l'antiparlementarisme ont à peine esquissé un semblant de résistance aux attaques violentes dirigées contre eux par nos meilleurs militants. Les fameux antiparlementaires sont devenus des partisans convaincus de l'action électorale. Un de leurs chefs, Bruckère, à la Commission de résolution, n'a fait que plaider les circonstances atténuantes pour « la Guerre Sociale ».

Les théoriciens du syndicalisme et, à leur tête, Lagardelle, n'ont pas eu plus de succès. D'après eux, le Parti socialiste ne doit être qu'un pâle reflet du mouvement syndical qui représente seul la classe ouvrière et qui seul est d'essence révolutionnaire. Dans cette conception, le Parti socialiste est une secte philosophique qui plane au-dessus de la classe ouvrière et dont la mission est de l'orien-

ter et de la diriger. A peine lui reconnaissent-ils une valeur réformatrice et parlementaire.

Mais s'il n'est que cela, il n'y aurait, comme le proposait Ghesquière, qu'à dissoudre le Parti devenu inutile. En fait, l'action parlementaire n'est pas seulement une action réformatrice, c'est une action essentiellement révolutionnaire en ce qu'elle porte sur le terrain politique la lutte de classes qui n'est qu'imprécise sur le terrain syndical.

De Bouhey-Allex dans *Rappel Socialiste* de la Côte-d'Or :

Enfin, cette fois, le Congrès de Toulouse, mieux inspiré que ses aînés, a fini par trouver la formule qui définit exactement l'action du Parti telle que la conçoivent tous les vrais et sincères socialistes, partisans de la socialisation de tous les moyens de production et d'échange, mais ennemis des violences grossières et tapageuses.

Depuis la formation de l'unité socialiste, je n'ai cessé un seul instant de protester contre la faiblesse — qui me semblait aussi inexplicable qu'impardonnable — du Parti envers certaines doctrines qui se rattachaient beaucoup plus à l'anarchie et à la démagogie qu'au socialisme.

Je n'ai pas ménagé mes critiques à mes amis coupables de pareilles complaisances, et surtout à Jaurès que je rendais particulièrement responsable de cette mauvaise orientation.

Aujourd'hui, après le Congrès de Toulouse, je suis tout particulièrement heureux de constater que, sous l'empire, non évidemment de mes critiques et de mes observations, mais des piètres résultats obtenus par la confusion de sa doctrine et l'incohérence de sa méthode, le Parti vient enfin de préciser l'une et de définir l'autre d'une façon magistrale et ne prêtant à aucune ambiguïté.

De H. de La Porte, dans *le Populaire de l'Ouest* :

La presse bourgeoise peut épiloguer à son aise ; un fait reste : de Toulouse, la section française de l'Internationale ouvrière sort véritablement constituée pour appliquer les méthodes sérieuses, réfléchies, discutées et adoptées dans le monde entier et pour rejeter délibérement, d'un geste dédaigneux, toutes les utopies à la mode, toutes les tentatives bruyantes, toutes les théories des dupes ou des trop malins.

Ni timides, ni excitateurs, ni endormeurs, ni provocateurs, ni Millerands, ni Briands, telle reste la règle de nos militants.

Le Parti socialiste sait flétrir les escarmouches meurtrières pour la classe ouvrière et remplir, au mépris des sarcasmes, tout le devoir politique pour lequel il est fondé. Il reste le lieu de rendez-vous où viennent se rencontrer toute la classe ouvrière et paysanne, tous les producteurs et tous les consommateurs victimes de l'anarchie capitaliste.

A propos du Congrès de Toulouse, on lit dans *Justice*, organe du Parti social-démocrate anglais :

Un des points principaux à noter relativement au Congrès que nos camarades français viennent d'avoir à Toulouse, c'est, comme notre camarade Askerd le fait remarquer, le peu d'attention qu'il a obtenu de la presse capitaliste.

Il y a à cela, c'est certain, nombre de raisons, mais la principale est très probablement la bonne harmonie et le bon sentiment qu'on y a déployés. Heureuse la nation qui n'a pas d'histoire ! L'histoire la plus importante et la plus intéressante d'une nation est celle de ses infortunes et, seul, le côté désagréable d'un Congrès socialiste — dissidences, divergences, querelles — lui donne quelque intérêt aux yeux de la presse bourgeoise et de ses lecteurs.

Mais la note dominante du Congrès de Toulouse a été l'Unité et nous félicitons nos camarades français d'une si heureuse consommation. La question est toutefois de savoir si cette unité et cette unanimité n'auraient point été achetées à un prix trop élevé. Certes, la déclaration du Parti, adoptée à l'unanimité moins une abstention, paraît d'une part trop concéder aux parlementaristes et de l'autre trop aux syndicalistes. Lafargue, semble-t-il, a clairement défini la position guesdiste — qui est la nôtre — sur la question des palliatifs et du parlementarisme en général. Nous disons, comme lui, qu'il ne nous est pas donné de choisir notre propre terrain de lutte, nous ne pouvons qu'adopter celui que nous offrent les conditions politiques et économiques existantes. Mais la résolution nous semble aller plus loin que cela dans le sens « revisionniste ».

Le fait est que, chez tous nos amis du continent, on attache, à l'heure qu'il est, trop d'importance au parlementarisme et ce fait tend à développer le quasi-anarchisme des syndicalistes de « l'action directe », le bienvenu s'il était le correctif d'un parlementarisme exagéré, mais qui malheureusement paraît bien plus apte à encourager qu'à enrayer les tendances qu'il est prétendu combattre.

Auguste Dewinne, qui a assisté au Congrès de Marseille, écrit dans *le Peuple* de Bruxelles :

La tendance actuelle de la C. G. T. est-elle anarchiste ? Nullement, bien que le Congrès de Marseille ait maintenu la direction du mouvement aux syndicalistes révolutionnaires. Ceux qui ont suivi attentivement les débats du Congrès, ont pu constater une réaction marquée contre l'état d'esprit anarchiste ou hervéiste. C'est ainsi que l'on a vu le secrétaire confédéral Luquet se déclarer d'accord avec le réformiste Renard pour engager les Syndicats dans la voie des cotisations élevées, et des Associations ouvrières fortes, non seulement par leur combativité et leur activité révolutionnaire, mais aussi par le nombre de leurs membres. Et pas un délégué n'a protesté. C'est un résultat que l'on peut constater avec satisfaction.

. . . . . .

En résumé, on peut dire, sans trop s'illusionner, je pense, que le syndicalisme français évolue lentement vers les méthodes d'organisation ouvrière pratiquées dans d'autres pays — cotisations élevées, fortes associations — que la théorie de grèves de sympathie et de la gymnastique révolutionnaire est déjà sur le point d'être abandonnée et que certaines expériences ne se recommenceront plus.

De Hyndman, dans *Justice*, à propos de l'admission du Labour Party dans l'Internationale Socialiste :

Ce que Kausky, Adler, Vaillant et le reste des avocats du « laisser-aller » ont oublié, ou ne se sont pas soucié de rappeler, c'est que si l'on avait carrément dit au British Labour Party qu'il devait ou bien accepter les principes socialistes s'il voulait entrer dans un Congrès purement socialiste, ou rester dehors, il aurait bien vite décidé de se mettre en règle avec le Parti Socialiste International. Je n'ai pas le moindre doute sur ce point.

Mais ceux qui croient que le principe peut être sacrifié aux commodités de certains éléments triomphèrent.

Seuls, A. Roussel, Roubanovitch, les délégués bulgares et moi avons voté en faveur du maintien du Congrès Socialiste International sur une base nettement socialiste. Pour ma part, j'espère que la Social-Démocratie Party décidera que les choses n'en resteront pas là. Je suis absolument convaincu que notre grand, et toujours croissant Parti Socialiste International de lutte de classe, la plus vaste et la plus active organisation internationale que le monde ait jamais vue, est essentiellement *socialiste*, et non « labouriste » (travailliste). Le B. S. I. a simplement mis de l'eau dans... ses principes pour l'amour d'un cas particulier. Politique excessivement dangereuse.

Quelqu'un qui signe « Un Socialiste allemand », répond à Hyndman et Blatchford, sur les raisons qu'a l'Allemagne d'augmenter ses armements, et ce q'uil y a d'intéressant dans la réponse, c'est la manière dont elle conclut :

Mais vous direz que la social-démocratie allemande protesta en 1870 contre une guerre avec la France. Oui, une section, et j'admirai alors le courage de Liebnecht, Bebel, Bracke et Geib, mais je n'ai jamais cru en la sagesse de leur action. L'autre section ne protesta pas du tout, mais prit lee choses comme elles étaient et travailla pour ls Socialisme.

Je crois encore qu'elle fut la plus sage.

D'ailleurs, camarades, je crois que nous, socialistes, avons vraiment peu de motifs de nous émouvoir à cause de cette haute politique.

Si l'Angleterre et l'Allemagne veulent construire des vaisseaux, eh bien, cela donnera du travail aux gens du métier. Quant au désastre en perspective, quelque regret que j'en aie d'au point de vue purement humain, je ne vois pas que nous puissions grand'chose pour l'empêcher. Faisons cependant ce que nous pouvons, et s'il devait se produire malgré nos intentions pacifiques, préparons-nous pour l'affronter.

Peut-être que ce désastre sera l'aurore de la social-démocratie, comme 1870 a été celle de la Commune, et si je condamne quelque chose dans la Prusse, c'est d'avoir aidé à réprimer cette glorieuse tentative des masses pour leur émancipation du joug capitaliste.

EN VENTE

AUX BUREAUX DU " SOCIALISME "

15, Rue Visconti, Paris

Une Brochure à 0 fr. 40 (30 fr, le cent)

DE

Vincent CARLIER

Député des Bouches-du-Rhône.

Les Retraites Ouvrières et Paysannes

par le Monopole des Assurances

ÉTUDE PRÉFACE DE CHARLES DUMAS

Exposé des motifs et texte du projet de loi déposé par VINCENT CARLIER à la Chambre des députés ; Bilan des Compagnies d'assurances ; bénéfices réalisés parces Compagnies ; revenus annuels du monopole.

La même brochure réduite, pour la vente à **0** fr. **10** (**6** fr. le cent), contient la préface, l'exposé des motifs et le projet de loi.

LES DOCVMENTS DV PROGRÈS

Revue mensuelle Internationale

Édition française à Paris. — Édition allemande à Berlin
Édition anglaise à Londres

RUBRIQUE : " Le mouvement ouvrier international ", rédigée exclusivement sous la direction du Comité de rédaction du *Socialisme*, avec la collaboration des écrivains des partis socialistes du monde entier.

Abonnement à tarif réduit pour les abonnés et lecteurs du *Socialisme :*

8 francs par an pour la France. — **10** francs par an pour l'Étranger.

Le montant de l'abonnement réduit doit être adressé au *Socialisme*, 15, rue Visconti, Paris. — Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

LES VIGNERONS LIBRES, Coopérative paysanne de Production

Siège social et Cave collective de Vinification : **MARAUSSAN**

Vente vinicole directe par 297 producteurs co-associés

Opérations réalisées depuis 1902 : Hectolitres vendus : 183.438.
Montant des Affaires : Quatre millions 340.567 francs

Les vins rouges, blancs ou rosés de la vaillante commune socialiste de MARAUSSAN ont acquis dans tous les milieux de consommation une légitime et grandissante réputation.

A qualité égale, leurs prix défient toute concurrence.

Pour renseignements ou échantillon, écrire soit au citoyen E. CATHALA, agent commercial des V.L. ; 19, rue de l'Embarcadère, Charenton (Seine), soit au Siège social, Maraussan (Hérault).

Le Gérant : MERCY.

La Coopération du Livre (Association Ouvrière d'Imprimerie), 3, Impasse Crozatier, Paris-XII[e]
Administrateur-Délégué : L. MIOT.